



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Western Fair		London	
<b>Date</b>	Mercredi 4 mars 2020		<b>Heure de départ</b>	18 h 15
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 0 °C)			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 1 sec)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>		<b>Nombre total d'inscriptions</b> 88
<b>Total des paris mutuels</b>	\$445,608			
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Brethour, Fred	<b>Juge associé</b> Pote, Emma/Dorion, John
--	---------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## BUREAU

Le directeur des courses, Tyler Durand, est présent ce soir.

Les responsables de la conformité, April Robert et Eric Hayton, étaient aussi sur les lieux ce soir afin de surveiller le fonctionnement de l'iCAJO.

## COURSES

Course 1 – Enquête. Examen de la course après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille pour un potentiel bris d'allure par le #3, "Alona". Le cheval n'a pas fait de bris d'allure. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/3ohgHLmptlk>

Dennis Duford – Infraction à la règle de la CAJO 22.19 pour le défaut d'avoir gardé

ses pieds dans les étriers, en menant le #5, "Rainbow Gold". Sanction pécuniaire de \$100. Décision #953363.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #7, "Poplar Duke", est arrivé distancé et devra se qualifier pour la performance.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Enquête. Le #1, "Full Race Cam", a fait un bris juste avant que le juge au départ ait relâché le peloton et il a provoqué une interférence au #8, "Curious Cortez". Le #8 est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été remboursé aux fins de paris mutuels. Le montant du remboursement était de \$5,576.

Vidéo pour l'enquête – [https://youtu.be/IQS1GnYDP\\_c](https://youtu.be/IQS1GnYDP_c)

Course 7 – Rien à signaler. Après la course, lorsque le cheval réclamé, "Mac N Caps", avait été retrouvé par le réclamant, les officiels de courses ont été informés que le cheval était un hongre. Conformément à la règle 15.20.02 de la CAJO, le réclamant a décidé de garder le cheval.

Course 8 – Enquête. Examen du dernier droit pour un potentiel bris d'allure par le #5, "Ateyatefngerslouie". Le cheval a éprouvé des difficultés sans faire de bris d'allure. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/RhhLcLMxizU>

Course 9 – Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course. Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

## RÉCLAMATIONS

Course 3 – "Lucky Johanna" (1 réclamation), pour \$12,750, par Jocelyne Menard et Beverly Rice, entraîneur Wayne MacLean.

Course 3 – "Go Get Bruce" (1 réclamation), pour \$8,500, par Triple S. Equine, entraîneur Patrick Shepherd.

Course 3 – "Chaotic Decision" (8 réclamations), pour \$8,500, par La Ferme Tag inc. et Les Ecuries GLD inc., entraîneur Gerard Demers.

Course 7 – "Mac N Caps" (1 réclamation), pour \$18,750, par Triple S. Equine, entraîneur Patrick Shepherd.

Course 8 – “BS Tyrrific” (1 réclamation), pour \$8,500, par Ron Nobes et Philip Maguire, entraîneur Kyle Bossence.

Course 9 – “Pinecone Pete” (1 réclamation), pour \$12,000, par Triple S. Equine, entraîneur Patrick Shepherd.

Course 9 – “Impressively Done” (1 réclamation), pour \$16,875, par Triple S. Equine, entraîneur Patrick Shepherd.